



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

24<sup>e</sup> séance du mercredi 24 juin 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Morin Ariane et crts « Réorganisation de la police municipale - quel bilan pour la sécurité au centre-ville ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

*et adopte*

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité renforce la présence des équipes socio-sanitaires sur le terrain, ainsi que celle de la police de proximité, afin de prévenir les incivilités liées au trafic et à la consommation de stupéfiants dans l'espace public et à l'intérieur des bâtiments »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette sur pied des groupes d'accompagnement dans les quartiers affectés par la consommation de stupéfiants et les incivilités qui y sont liées, composés de représentant-e-s des habitant-e-s et commerçant-e-s, de leurs associations représentatives, de spécialistes des addictions, de la police municipale et des équipes socio-sanitaires »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité respecte les engagements pris le 7 octobre 2024 par le Municipal en charge de la sécurité et assure une présence uniformée jour et nuit dans les proportions promises au centre-ville ainsi que dans les quartiers fortement touchés par le deal et la consommation de produits stupéfiants »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en place une convention de collaboration entre la police municipale et les intervenants sociaux sur le modèle de ce qui existe dans d'autres villes de suisse, notamment à Berne »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq

Le président :



Le secrétaire :